



SÉANCE DU LUNDI 03 OCTOBRE 2011

Les membres du Comité Syndical se sont réunis au 22 rue de la Grande Haie à Montereau-Fault-Yonne sous la Présidence de Monsieur Yves JEGO, Président du SIRMOTOM.

Présents : Mmes CARTERON, ROBBE, ROMEI, M.M. SOURIT, BIGOT, MUNOZ, TOURNIER, Mme PORTIÉ, M. DEPOND, Mme HECTOR, M.M. AOUADHI, SARTORI, Mme VILLIERS, M.M. GIBERT, D'HAENE, Mme CHARET, M. PIERRE Alain, Mmes PRAT, SAGOT, M.M. SPRIET, RODRIGUEZ, Mme ANGELIER, M.M. PIERRE Claude, GERIN Gérard, DEMELUN, CORBIN, PELLÉ, RAVETTO, JODAR, LEFIER, POILE, Mme PESALOVO, M.M. LABADILLE, FONTAINE, LECHNER, CHEREAU, JEGO, MAILIER, Mme de SAINT LOUP, M.M. TROUVÉ, PORCHER, Mmes FONTENAILLE, HURTAULT, M.M. BATTENDIER, BOUSSER représentant les communes de Balloy, Bazoches les Bray, Blennes, Châtenay sur Seine, Chevry en Sereine, Diant, Egligny, Flagy, Gravon, Gurcy le Châtel, Montigny Lencoup, Montmachoux, Noisy Rudignon, Thoury Ferottes, **Communauté de Communes « Moret Seine et Loing »**, auxquelles sont rattachées les communes de Saint Ange le Vieil, Villemaréchal, **Communauté de Communes « Des Deux Fleuves »** Barbey, La Brosse Montceaux, Courcelles en Bassée, Esmans, Forges, La Grande Paroisse, Laval en Brie, Marolles sur Seine, Misy sur Yonne, Montereau-Fault-Yonne, Saint Germain Laval, Salins, Varennes sur Seine, **Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing »**, Lorrez le Bocage, Vaux sur Lunain.

Représentés :

Absents : Mme FAUCONNET (Bazoches les Bray), M.DESORMES (Châtenay sur Seine), M. BOITEUX, Mme AMIGUES (Coutençon), M.M. JOLY, BAYET (Dormelles), Mme COLAS (Egligny), M. COURTOIS (Flagy), Mme GUYON (Gravon), M. GERIN James (Montigny Lencoup), M. BERNIER (Thoury Ferottes), M. CHAUCHAT (La Tombe), M. YWANNE (Villeneuve les Bordes), Mme MANGATAYE (Voulx), M. HOCQUARD (Villemaréchal), M.M. ZENI, RICHETIN (Ville Saint Jacques), M. BERGAMASCHI (Barbey), Mme GERMANEAU (La Brosse Montceaux), M.M. PENOT, BLISSON (Cannes-Ecluse), M. LENOIR (Courcelles en Bassée), M. GIRAULT (Esmans), M. BELLINI (Misy sur Yonne), M. MARTIN (Saint Germain Laval), Mme AOUIDAD (Salins), M. CHIANESE (Vaux sur Lunain), M.M. SIMONET, ROUILLÉ (Villebéon), M.M. HENNEQUIN, BRAY (La Chapelle Rablais).

Absents excusés : M.M. MONCLARD, BRETHEREAU, LIEBEN, BELTZER.

Installation des nouveaux représentants de la Commune de Bazoches les Bray

Les membres du Comité Syndical décident d'accueillir, à l'unanimité, au sein du Comité Syndical du SIRMOTOM, les nouveaux représentants de la commune de Bazoches les Bray, et d'installer Mesdames ROMEI Ginette et FAUCONNET Emmanuelle en leur qualité de déléguées titulaires et Monsieur CHAPLOT Jean-Luc et Madame PIQUOIS Dominique en leur qualité de délégués suppléants.

Installation des nouveaux représentants de la Commune de Gurcy le Châtel

Les membres du Comité Syndical décident d'accueillir, à l'unanimité, au sein du Comité Syndical du SIRMOTOM, les nouveaux représentants de la commune de Gurcy le Châtel, et d'installer Monsieur GIBERT Vincent en qualité de délégué titulaire et Madame COLLET Claudine en qualité de déléguée suppléante.

Approbation du Procès-Verbal du 23 Mai 2011

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Bilan d'Activités 2010

Les membres du Comité Syndical approuvent, à l'unanimité, de prendre acte du Bilan d'Activité du Syndicat pour l'Exercice 2010.

Budget Supplémentaire 2011

Le "BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2011" présente un équilibre financier pour la section de fonctionnement : **2.221.534,49 €** et la section d'investissement : **2.179.794,83 €**.
Il est adopté à l'unanimité par le Comité Syndical.

Désignation d'un nouveau délégué au CNAS

Les membres du Comité Syndical désignent à l'unanimité Monsieur Frédéric FONTAINE, élu local, collègue des élus, représentant du SIRMOTOM en remplacement de Monsieur Bernard AUTHIER.

Modification du contrat de sous-location de l'Hôtel de l'Intercommunalité à la Mairie de Montereau

Les membres du Comité Syndical autorisent à l'unanimité le Président, à modifier l'Article 2 et à signer le contrat de sous location de ce bâtiment du 1^{er} octobre 2011 au 30 avril 2013, date de rétrocession de TMH au SIRMOTOM.

Modification du règlement intérieur des déchetteries

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité, les modifications apportées au règlement intérieur des déchetteries.

Création d'un poste de Rédacteur Chef

Le Comité Syndical accepte à l'unanimité, la création d'un poste de Rédacteur Chef, de modifier le tableau des effectifs et d'imputer au budget les dépenses correspondantes.

Création d'un poste d'animateur horaire

Dans le cadre du lancement des animations pédagogique du SIRMOTOM, le Comité Syndical accepte à l'unanimité la création d'un poste d'animateur titulaire du BAFA, pour une durée de 4 heures par mois, pour l'année scolaire 2011/2012, et d'imputer au budget les dépenses correspondantes.

Autorisation donnée au Président de lancer une consultation pour le renouvellement du parc des bennes

Les membres du Comité Syndical autorisent à l'unanimité, Monsieur le Président à lancer une consultation afin de pouvoir compléter et renouveler sur les trois prochaines années la totalité du parc des bennes qui appartiennent au SIRMOTOM et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Autorisation donnée au Président de lancer une procédure pour divers travaux d'impression des documents de communication du Syndicat

Les membres du Comité Syndical autorisent à l'unanimité, Monsieur le Président à lancer une consultation sous la forme d'un appel d'offres ouvert, d'approuver le cahier des charges et d'attribuer le marché.

Autorisation donnée au Président de reprendre la gestion des P.A.V. Textile

Les membres du Comité Syndical autorisent, à l'unanimité, Monsieur le Président à reprendre la compétence de gestion des bornes textiles, et de signer la ou les conventions avec les sociétés concernées.

Affaires et questions diverses

Nombreuses sont les collectivités qui sont confrontées aux dépôts sauvages. Le chiffrage d'un service de ramassage (1 agent + location matériel + traitement des déchets collectés) a été demandé ou toute autre solution susceptible de répondre à la demande des maires.

-----00000000-----

